

Municipalité de Saint-Cuthbert

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité selon l'article 176.2.2 du code municipal du Québec.

A) Résumé du rapport financier pour l'année 2018

	BUDGET	RÉALISATIONS
REVENUS		
Taxes	2 614 319 \$	2 584 815 \$
Tenant lieu de taxes	10 783 \$	10 250 \$
Sources locales	108 825 \$	214 448 \$
Transferts	1 261 068 \$	1 552 242 \$
Affectation surplus	337 400 \$	
Subventions versées sur 10 ans		(590 564) \$
Total des revenus	4 332 395 \$	3 771 191 \$
CHARGES		
Administration générale	676 778 \$	624 503 \$
Sécurité publique	418 761 \$	423 937 \$
Transport	659 599 \$	581 127 \$
Hygiène du milieu	562 555 \$	533 783 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	3 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	86 558 \$	79 104 \$
Loisirs et culture	160 468 \$	179 837 \$
Frais de financement	180 129 \$	225 129 \$
Remboursement capital	654 787 \$	637 543 \$
Immobilisations	960 384 \$	779 185 \$
Financement par emprunts	(115 000) \$	(165 957) \$
Financement par subventions à venir		(214 595) \$
Financement par dispositions d'actifs		
Total des charges	4 250 019 \$	3 686 596 \$
SURPLUS (DÉFICIT) D'EXERCICE	82 376 \$	84 595 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	288 169 \$	627 787 \$

B) La Dette

En date du 31 décembre 2018, la Municipalité a une dette totale de 8 008 169 \$, dont 2 537 264 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec et 5 470 905 \$ est à la charge de la Municipalité. La dette à charge de la Municipalité est, entre autres, attribuable aux eaux usées (1 121 059 \$), à la dette sur l'édifice municipal (79 600 \$) et à la dette sur les chemins municipaux (1 774 099 \$).

C) Faits saillants de l'année 2018

La situation financière pour l'année 2018 est très bonne. La Municipalité a presque complété la première phase de modernisation de l'usine d'eau potable. Une deuxième phase de modernisation sera entamée prochainement. Lors de cette phase, entre autres, la réserve sera agrandie, un traitement aux rayons ultraviolets sera ajouté de même qu'un système de traitement des boues.

Au niveau des loisirs, la Municipalité s'est entendue avec la Commission scolaires des Samares afin d'acheter une bonne partie du terrain du parc municipal. Cette entente était nécessaire afin d'être admissible aux subventions qui permettront d'entamer, en 2019, la construction d'un sentier pédestre, de jeux d'eau et de modules de jeux.

Concernant le transport routier, la Municipalité a remplacé plusieurs ponceaux de chemins sur le rang York et a reçu une autre aide financière de 16 000 \$ dans le budget discrétionnaire du député provincial. Également, un nouveau camion à benne et un véhicule de service électrique ont été acquis.

D) À venir pour l'année 2019

En 2019, une réponse est attendue dans le cadre du programme RECIM pour aller de l'avant avec le projet d'agrandissement du garage municipal, de la caserne et de la transformation de l'église pour y aménager les bureaux administratifs, la salle communautaire et la bibliothèque. Ce projet permettra de résoudre le problème d'espace pour la voirie et l'administration en plus d'assurer la pérennité de l'église.

Municipalité de Saint-Cuthbert

Au niveau du transport routier, des travaux de pavage sur le rang York en entier et sur le dernier 5 km du nord du Grand rang Sainte-Catherine sont prévus pour la fin de 2019 ou le début de 2020.

Au parc municipal, en 2019, nous compléterons l'aménagement des jeux d'eau et des nouveaux modules de jeux pour enfants ainsi que l'aménagement d'un sentier pédestre. Ce sentier comportera des panneaux d'interprétation et donnera accès à une aire de repos aux abords de la rivière du Chicot. Le sentier donnera également accès à du nouveau mobilier urbain et à des exercices.

E) Traitement des élus

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2018.

ÉLUS	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Bruno Vadnais, Maire	17 034 \$	8 517 \$
Éric Deschênes, conseiller	5 566 \$	2 783 \$
Yvon Tranchemontagne	5 678 \$	2 839 \$
Jean-Pierre Doucet, conseiller	5 678 \$	2 839 \$
Gérald Toupin, conseiller	5 344 \$	2 672 \$
Richard Dion, conseiller	5 566 \$	2 783 \$
Richard Belhumeur, conseiller	111 \$	56 \$
Étienne Bertrand, conseiller	4 268 \$	2 134 \$

F) Rapport du vérificateur externe

Les états financiers au 31 décembre 2018, ont été vérifiés par *Yvan Gaudet, CPA* situé au 368, chemin des Prairies, à Joliette. Extrait de son rapport :

« À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Cuthbert au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (sa dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Bruno Vadnais, Maire